



Comité de développement des entraîneurs Mandat

Responsabilités générales

Le Comité de développement des entraîneurs travaille avec la gestionnaire des Services du Développement à long terme des joueurs et des entraîneurs de Softball Canada pour assurer le développement et la mise en œuvre d'un programme national de développement des entraîneurs totalement intégré, répondant aux besoins des entraîneurs canadiens de softball. Le programme national des entraîneurs comprend le développement et la transmission du Programme national de certification des entraîneurs (PNCE), le développement de l'adhésion, le développement d'activités professionnelles lesquels fournissent une formation continue aux entraîneurs canadiens de softball, l'élaboration de règlements, la communication et la révision de l'équipement.

Composition

Le Comité doit être formé de:

- Une présidence
- Un maximum de six membres inscrits comprenant pas moins de deux Formateurs de personnes ressources
- Un agent de liaison avec le Conseil assigné par le Président qui sera considéré être un membre à part entière du Comité.
- Le gestionnaire des Services du développement à long terme des joueurs et des entraîneurs de Softball Canada
- Un consultant de l'Association des entraîneurs de Softball Canada considéré personne ressource du Comité.

Affectation

La présidence du Comité fera des recommandations au Président concernant la sélection des membres du comité. Les membres du Comité seront nommés par le Président et leur choix sera ratifié par le Conseil lors des années paires, pour un terme de deux ans en utilisant la Procédure de l'assignation des bénévoles de la Corporation, après quoi le poste/portefeuille sera considéré comme vacant et des candidats seront invités à offrir leurs services. Le nombre maximum de termes consécutifs sera de trois.

En approuvant le choix des membres du Comité, le Président et le Conseil devront tenir compte de la capacité et de l'expérience des candidats ainsi que la nature de la diversité de l'adhésion à Softball Canada, correspondant à l'une ou l'autre des caractéristiques suivantes susceptibles de faire pencher la balance dans le processus d'approbation: la langue, le sexe et la situation géographique.

Les candidatures qui seront sollicitées proviendront de la communauté des Associations de softball provinciales/territoriales.

Niveau d'autorité

Le Comité de développement des entraîneurs a suffisamment d'autorité pour élaborer et mettre sur pied des programmes et des services, respectueux de la direction stratégique, des priorités de la Corporation et du budget déterminés par le Conseil d'administration et en lien avec les paramètres opérationnels (p.ex. processus de planification et budgétaire, etc.) établis par le PDG. Les plans du Comité (annuel et quadriennal, etc.) doivent être approuvés par le PDG.

Le Comité peut former des sous-comités ou des groupes de travail jugés nécessaires pour faciliter son travail.

Rapport de gestion

Le Comité fera rapport au PDG via la gestionnaire du PDALJ et des Services aux entraîneurs. Le Comité fera rapport aux membres dans un rapport écrit à l'AGA.

Réunions

Le Comité de développement des entraîneurs tiendra des rencontres en fonction des besoins selon les paramètres budgétaires approuvés par le Conseil d'administration. Il est à prévoir que le Comité aura au moins une rencontre face à face annuellement. De plus, le Comité tiendra des appels-conférences mensuellement et communiquera par courriel sur une base régulière.

Responsabilités spécifiques

- Comprendre et respecter la mission, les priorités, la direction stratégique, les politiques de la Corporation et les principes du développement à long terme de la joueuse et du joueur et entreprendre le travail du Comité dans cet esprit.
- Faire des recommandations au Conseil d'administration concernant la planification stratégique et sa mise en œuvre en lien avec le domaine du coaching.
- Augmenter la qualité et le nombre des entraîneures et des entraîneurs de softball au Canada.
- Gérer tous les aspects du programme national de certification des entraîneurs (PNCE) pour le sport communautaire, les profils compétition et instruction du nouveau PNCE,
 - Réviser et/ou mettre au point des ateliers de formation du PNCE (format et contenu) et d'évaluation (lignes directrices et procédures)
 - Réviser et/ou développer du matériel pour le PNCE incluant sans y être limité, des guides pour les personnes ressources, des cahiers de travail pour les entraîneurs, des documents de référence, des manuels techniques et des présentations PowerPoint
 - Développer les lignes directrices de fonctionnement et les politiques du PNCE de Softball Canada et s'assurer qu'elles sont conformes aux normes minimales de l'Association canadienne des entraîneurs
 - Organiser une rencontre annuelle des Formateurs de personnes ressources (FPR) pour les former et permettre leur développement professionnel
 - Aider les Associations provinciales/territoriales dans la diffusion du nouveau PNCE
- Aider à l'examen des ressources actuelles destinées aux entraîneurs de Softball Canada et au développement de nouvelles ressources à leur intention.
- Créer des occasions de formation professionnelle pour rehausser le niveau de connaissance du softball parmi les entraîneurs de softball à travers le Canada pour inclure, mais sans s'y limiter, l'organisation d'un Symposium international des entraîneurs de softball
- Communiquer avec les entraîneurs par l'entremise des outils de communication de Softball Canada (site web, bulletins, etc.)
- Réviser les changements proposés aux règlements et faire les recommandations pertinentes
- Assister aux réunions lesquelles peuvent comprendre le Congrès et l'AGA de Softball Canada pour créer un dialogue et comprendre les besoins des membres.
 - Assister aux rencontres du Forum des règlements et des Règlements fonctionnels particuliers lors de l'AGA de Softball Canada et faire part des questions qui suscitent des inquiétudes
- Aider le Comité consultatif des sciences du sport et des Normes techniques de Softball Canada dans la révision et l'évaluation des équipements de softball
- Accomplir des tâches additionnelles qui pourraient être attribuées au Comité par le PDG ou le Conseil d'administration

PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ENTRAÎNEURS

Description des tâches et responsabilités

- Développer le plan stratégique et un plan annuel pour le Programme des entraîneurs
- Travailler avec la gestionnaire du PDLTJ et des Services aux entraîneurs pour élaborer un budget
- Travailler avec la gestionnaire du PDLTJ et des Services aux entraîneurs pour mettre au point un ordre du jour de la réunion du Comité de développement des entraîneurs et du Réseau des Formateurs de personnes ressources
- Présider les réunions du Comité de développement des entraîneurs
- Agir à titre de membre ex-officio de tous les sous-comités du Comité (p.ex. PNCE, site web, Association des entraîneurs, etc.)
- Superviser et fournir le leadership pour la transition du nouveau PNCE incluant une révision et une évaluation continue du Programme
- Superviser le développement et l'évaluation des ressources et des services du PNCE
- Consulter le Comité de développement des entraîneurs et des membres du personnel compétents en matière de coaching, sur des affaires et des problèmes en matière de programme de coaching
- Collaborer avec la gestionnaire du PDLTJ et le Services aux entraîneurs et du Comité sur la question du recrutement, de la sélection et de l'évaluation des entraîneurs afin d'envisager des prochaines opportunités de développement
- Aider au développement des services aux entraîneurs définis dans le plan stratégique
- Aider à la recommandation des révisions du Guide de règlements, des Règlements fonctionnels particuliers et de la Constitution de Softball Canada
- Représenter le programme de développement des entraîneurs de Softball Canada sur la scène nationale et internationale selon les besoins.

Critères de sélection

- Minimum études secondaires complétées (ou formation équivalente)
- Fortes habiletés de leadership
- De l'expérience administrative éprouvée soit professionnelle ou bénévole
- Une compétence éprouvée dans des programmes d'enseignement/ressources d'éducation des adultes
- Bonnes habiletés interpersonnelles et organisationnelles
- Excellentes habiletés de communication spécialement au niveau de l'écrit
- Niveau 3 certifié de l'ancien PNCE ou Compétition – Développement au nouveau PNCE
- Minimum de 10 ans d'expérience comme entraîneur de softball et dans l'évaluation des entraîneurs (combinaison de Balle lente ou Balle rapide)
- Membre en règle de son Association provinciale/territoriale et de Softball Canada
- Candidature appuyée par l'Association provinciale/territoriale
- Le bilinguisme (anglais et français) est un atout

Processus du choix de la Présidente et du Comité de sélection

Le Conseil d'administration devra approuver et ratifier le choix du candidat recommandé. La procédure d'assignation de bénévoles sera utilisée pour choisir le candidat avec les spécifications suivantes du processus de candidature:

- Fournir un curriculum vitae comme entraîneur et niveau d'éducation
- Fournir une vue d'ensemble des expériences professionnelles et bénévoles
- Fournir les grandes lignes de l'expérience comme personne ressource
- Fournir trois références (dont deux d'entraîneurs inscrits de Softball Canada)

La révision et le rangement des candidatures seront complétés par le Comité de sélection composé de trois membres comprenant:

14 décembre 2010

- Le Président de Softball Canada ou la personne désignée
- L'agent de liaison auprès du Comité de développement des entraîneurs
- La gestionnaire de Softball Canada – PDLTJ et Services aux entraîneurs

MEMBRES DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ENTRAÎNEURS DESCRIPTION DES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Ce qui suit est une liste des responsabilités du travail des membres du Comité de développement des entraîneurs

- Assister aux réunions du Comité (CDE) (minimum 1 par année)
- Préparer et développer les points de l'ordre du jour des réunions en concertation avec la présidence et le personnel du bureau national
- Exprimer des idées relatives au budget du Programme des entraîneurs
- Faire preuve de leadership relativement aux choix de politiques et de projets dans le(s) domaine(s) de développement de programme
- Diriger le développement et l'évaluation du Programme national de certification des entraîneurs (PNCE) en collaboration avec la présidence et le personnel du bureau national
- Réviser et évaluer le PNCE au besoin
- Développer des ressources de formation en coaching incluant sans y être limité le matériel du PNCE, les manuels techniques, des bulletins d'information et des guides destinés aux entraîneurs
- Aider la révision des équipements
- Faire d'autres tâches demandées par la présidence, le PDG ou le membre du personnel du bureau national

Critères de sélection

- Minimum études secondaires complétées (ou formation équivalente)
- Leadership, expérience en planification ou administrative tant bénévole que professionnelle
- Expérience dans la direction/l'instruction/la facilitation des programmes PNCE
- Excellentes habiletés en communication orale et écrite
- Membre en règle avec son Association provinciale/territoriale et Softball Canada
- Candidature appuyée par l'Association provinciale/territoriale
- Parler couramment les 2 langues officielles du Canada (anglais et français) est un atout
- Trois références fournies

Les membres seront désignés par la Présidence (en collaboration avec l'agent de liaison du Conseil au Comité de développement des entraîneurs et l'employée désignée) et le choix sera ratifié par le Conseil d'administration et transmis au Comité de développement des entraîneurs, pour un terme de deux ans ou un terme spécifique en fonction de l'étendue du domaine de responsabilité de la tâche. Les membres désignés assisteront aux réunions du Comité de développement des entraîneurs au besoin.

La Présidence du Comité de développement des entraîneurs évaluera la performance des membres annuellement.